

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

APEL ST JEAN BAPTISTE DE LA SALLE

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021

Le samedi 18 septembre à 10 h 15, les membres de l'Association des Parents d'élèves (APEL) de l'école St Jean Baptiste de la Salle se sont réunis en Assemblée Générale dans les locaux de l'école, 37 rue St-Pierre 76160 Darnétal.

L'Assemblée Générale est présidée par Mme Elodie AUNEAU, en sa qualité de Présidente. Mme Vanessa RAPITEAU, Secrétaire du Conseil d'administration, en assure le secrétariat, via l'élaboration du présent procès-verbal.

Il a été établi une feuille d'émargement qui laisse apparaître un total de 5 membres de l'APEL et 13 parents présents.

5 pouvoirs ont été transmis :

- José DA COSTA E SILVA donné à Elodie AUNEAU
- Héloïse LEFEBVRE donné à Bruno COUTANT
- Camille LANDRIEU donné à Julie BRUNEL
- Emilie PADRA donné à Isabelle PONTREUE
- Clothide SEGLAS donné à Vanessa RAPITEAU

Il y a donc un total de 23 voix participant aux votes de la présente Assemblée Générale.

Madame GIRAULT, nouvelle directrice de l'école est présente, comme invitée.

Introduction de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale commence par une présentation des participants.

Un rappel est effectué du rôle de l'OGEC (Organisme de gestion de l'Enseignement catholique) : gestion des locaux, employeur des salariés de l'école hors enseignantes.

Elodie AUNEAU, présidente de séance rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- I - Rapport moral et financier.
- II - Approbation des comptes de l'exercice 2020/2021.
- III - Rapport d'orientation 2021/2022.
- IV - Élection des membres du Conseil d'Administration
- V - Montant de la cotisation Apel 2022/2023

Présentation et approbation du rapport moral et financier, des comptes de l'exercice 2021/2022

Un diaporama (annexé) est présenté par la Présidente de séance, faisant office de rapport moral et financier, avec en préambule un rappel du rôle de l'APEL.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral et financier ainsi que du rapport d'orientation pour l'année 2021/2022 fait par la Présidente et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport financier présenté par la Trésorière.

L'Assemblée Générale approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour toutes les actions de gestion accomplies depuis la dernière Assemblée Générale du mardi six octobre deux mille vingt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Présentation et approbation du rapport d'orientations 2020/2021

La Présidente de l'APEL liste les actions que l'association entend poursuivre, ainsi que les nouvelles actions envisagées.

Lors de la présentation du rapport d'orientations 2021/2022, un riche échange a eu lieu avec Mme GIRAULT, directrice de l'école et les parents présents.

Les sujets évoqués sont les suivants :

- Questions sur le fonctionnement de l'APEL via le CA :

Est-ce que les réunions sont fréquentes et sur quels créneaux horaires ?

- Effectifs de cette rentrée : 102 enfants

L'effectif est en légère baisse par rapport à l'année dernière.

- BCD (bibliothèque centre de documentation) de l'école :

Pour cette nouvelle année, il n'y a plus de parent référent pour la gestion de la bibliothèque. Madame GIRAULT indique être en contact avec une enseignante à la retraite, qui est déjà intervenue à la bibliothèque de l'école pour voir si elle pourrait revenir de temps en temps pour l'accueil des enfants à la bibliothèque. Mme GIRAULT précise aux parents présents qu'il sera aussi possible qu'un parent ou grand-parent bénévole intervienne à la bibliothèque, même sur une période définie si la personne ne peut être présente à l'année.

- Activités au sein de l'école

Sur le temps du midi, constat partagé d'un manque d'activités sur le temps de récréation. Madame GIRAULT indique qu'elle est à l'écoute de toute proposition d'ateliers menés par des parents. Que ce soit ponctuellement ou régulièrement.

Un échange a lieu sur le projet pédagogique choisi par Mme GIRAULT et l'équipe enseignante pour cette année 2021/2022, à savoir le cirque. Il est envisagé de faire venir une compagnie de cirque pour 2 semaines d'intervention à l'école, au sein d'un chapiteau installé dans la cour jardin. Les moyens de financement pour cette animation pédagogique sont à trouver. Les

possibilités sont les suivantes : participation financière de l'APEL, OGEC/école via l'item participation aux sorties facturée mensuellement aux familles, subvention.

Suite à ces échanges, **l'Assemblée Générale prend acte des orientations proposées par la Présidente et approuve le rapport d'orientation.**

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité** des présents et représentés.

Election du Conseil d'Administration

Suite aux votes concernant les rapports d'activité et d'orientation, vient le temps de renouveler les membres du Conseil d'Administration de l'association.

Elodie AUNEAU, présidente de l'APEL remercie l'ensemble des membres CA pour leur engagement sur l'année 2020/2021. L'Assemblée Générale prend acte des membres cessant leurs fonctions d'administrateur-trice.s, suite au départ de leur.s enfants de l'école ou du fait de démission. Sont ainsi concernés Mme Audrina ALBERT, Clémence CORRUBLE et Mme Vanessa RAPITEAU.

Quatre membres actuels, renouvellent leur implication au CA pour l'année 2021/2022 :

- Elodie AUNEAU
- Julie BRUNEL
- Bruno COUTANT
- Isabelle PONTREUE

Suite à l'appel à candidatures lors de l'Assemblée Générale, 6 nouveaux membres se présentent pour rejoindre le CA :

- Pauline BEAUVOIS, présente lors de cette AG,
- Camille LANDRIEUX, via son bulletin de participation remis avec le pouvoir
- Dorothée LIGNY, présente lors de cette AG,
- Julie MARIETTE, présente lors de cette AG,
- Emilie PADRA, via son bulletin de participation remis avec le pouvoir
- Laetitia VIOLA, présente lors de cette AG

L'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'APEL est réalisée à main levée. **L'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité.**

Le Conseil d'Administration de l'APEL 2021/2022 est ainsi constitué de 10 membres :

- Elodie AUNEAU (élue en 2017)
- Pauline BEAUVOIS (élue en 2021)
- Julie BRUNEL (élue en 2019)
- Bruno COUTANT (élu en 2020)
- Camille LANDRIEUX (élue en 2021)
- Dorothée LIGNY (élue en 2021)
- Julie MARIETTE (élue en 2021)
- Emilie PADRA (élue en 2021)
- Isabelle PONTREUE (élue en 2018)
- Laetitia VIOLA (élue en 2021)

Les membres du Conseil d'Administration seront sollicités suite à l'Assemblée Générale pour retenir la date pour assurer la première réunion du Conseil d'Administration, visant notamment à la constitution du nouveau bureau de l'APEL.

Vote de la cotisation APEL 2022/2023

Suite à la présentation des différents parts constituant la cotisation APEL, qui est facturée en début d'année scolaire à chaque famille, les parents échangent sur la part d'APEL d'établissement. Après 2 années difficiles en contexte Covid, les parents trouvent utiles de disposer d'un apport de fonctionnement plus élevé, pour financer des achats et/ou actions significatives pour l'école.

L'Assemblée Générale vote donc pour une augmentation de 6€ sur la part APEL d'établissement. Ce qui conduira pour l'année 2022/2023, à une part Apel d'établissement de 12,31 € et une cotisation APEL familiale au tarif de 25 €.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité** des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h05.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 18 septembre à 10 h 15, signé par la Présidente et la Secrétaire.